



Gonorrhée

🕒 paru le 17/10/2019 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

La gonorrhée ou blennorragie (également connue sous le nom de « chaude-pisse ») est une infection sexuellement transmissible (IST) causée par la bactérie *Neisseria Gonorrhoeae*. La maladie se transmet presque exclusivement par contact sexuel avec une personne infectée. Outre les symptômes au niveau des organes génitaux, des plaintes peuvent apparaître au niveau du rectum (en cas de relation sexuelle anale) ou du pharynx (en cas de relation sexuelle orale).

Quelle est sa fréquence ?

La fréquence de la gonorrhée varie fortement d'un pays à l'autre. En 2014, 1 144 cas de gonorrhée ont été diagnostiqués (50 cas sur 100 000 habitants) en Belgique. Le nombre de contaminations est probablement beaucoup plus élevé, car les personnes qui n'ont pas ou peu de symptômes ne consultent pas le médecin. Pourtant, elles peuvent quand même transmettre la maladie. Le risque d'infection est assez élevé : jusqu'à 70 % après un seul rapport sexuel avec une personne atteinte de gonorrhée. Les femmes sont plus facilement infectées que les hommes.

Comment la reconnaître ?

Les symptômes sont généralement légers, parfois même absents. Vous pouvez donc être infecté sans le savoir. Chez 60 % des hommes, les plaintes se manifestent toutefois clairement 2 à 5 jours après la contamination, sous la forme d'une sensation de brûlure en urinant ou d'un écoulement urétral de couleur jaunâtre. L'épididymite est une complication possible. Chez les femmes, 30 % seulement présentent des symptômes manifestes 1 à 2 semaines après la contamination, sous la forme de pertes vaginales, de douleurs à la miction et de douleurs dans le bas-ventre. Une maladie inflammatoire pelvienne peut apparaître en complication.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Chez l'homme, le médecin fera analyser les urines en laboratoire. Il prélèvera parfois un échantillon de l'écoulement urétral au moyen d'un coton-tige ou d'un écouvillon. Chez la femme, le médecin fera un frottis du col de l'utérus. Les résultats de ces tests seront connus après quelques jours.

Que pouvez-vous faire ?

Si vous présentez des symptômes évoquant une maladie sexuellement transmissible, prenez contact avec votre médecin afin de passer les examens appropriés. Si la gonorrhée est établie, il est également important d'identifier la source de la contamination. La personne qui vous a infecté doit également être traitée.

Que peut faire votre médecin ?

Le médecin vous traitera au moyen d'antibiotiques, généralement en une seule injection. Après le traitement, le médecin fera analyser un échantillon de contrôle pour s'assurer que l'infection a disparu.

En savoir plus ?

- [Les IST, c'est quoi ? \(vidéo\) - LoveAttitude](#)
- [La gonorrhée, c'est quoi ? \(vidéo\) - LoveAttitude](#)
- [Modes de transmission des IST - Depistage.be](#)
- [Se protéger contre les IST - PPS - Plateforme Prévention Sida](#)
- [Gonorrhée - Depistage.be](#)
- [Infections \(virales, bactériennes, etc\) et immunité - mongeneraliste.be - SSMG - Société Scientifique de Médecine Générale](#)

Vous cherchez une aide plus spécialisée ?

- [Centres de planning familial agréés en Wallonie et à Bruxelles - LoveAttitude](#)
- [Centres de dépistage - PPS - Plateforme Prévention Sida](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Gonorrhée' \(2000\), mis à jour le 24.05.2017 et adapté au contexte belge le 16.02.2018 - ebpracticenet](#)